VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00058** du - 2 MAI 2024
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Madame PEMBELE CHRISITNE
Domicilié (e) 123B Rue Villebois Mareuil
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Suite à la mort progressive des plantations existantes avant l'achat du logement en 2017 laissant apparaitre la vétusté de la clôture et des poteaux existants, je souhaite réaliser une nouvelle cloture (35m linéaire) avec un soubassement en béton qui supportera une structure du commerce composée de poteaux en aluminium et de lames composites

Sur un terrain sis 123bis Rue Villebois Mareuil
Cadastré AK1069

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 2 MAI 2024

Le Maire

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3ème adjointe en charge du logement et de l'urbanisme.
Kazi CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00058** du - 2 MAI 2024 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,